



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DFCPAJI_D2024_0383

**Mise à disposition de locaux au sein de
la Maison Folie Hospice d'Havré à
Tourcoing pour le tournage de l'œuvre
« Comme Elle »**

Application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 5°,

Vu la décision DFCPAJI_D2024_0380 de fixation de tarifs,

Vu la demande d'autorisation de tournage en date du 20 décembre 2024 émise par la société Sodax Films,

Considérant qu'en vertu de cette délibération, Madame le Maire peut « *décider de la conclusion et de la révision (y compris la résiliation) du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans* »,

Considérant la démarche de la société Sodax Films, qui a émis le souhait de disposer de locaux au sein de la Maison Folie Hospice d'Havré afin de réaliser des prises de vue pour le tournage de l'œuvre « Comme Elle »,

DECIDONS

ARTICLE 1 : De signer une convention avec la société Société SODAX FILMS, dont le siège est situé à l'Hôtel Jean Renoir 21, rue Edgar Quinet à Tourcoing (59200), dont le n° Siret est le 97829988100018, représentée par sa régisseuse générale, Madame Christine ALMEIDA pour la mise à disposition d'un bureau et d'un espace toilette du premier étage de la Maison Folie Hospice d'Havré sise 100, rue de Tournai à Tourcoing (59200), d'une superficie de 20 m² environ pour la journée du 15 janvier 2025 de 8h00 à 18h00.

ARTICLE 2 : La Ville facturera à la société Arezzo SODAX FILMS son droit d'occupation d'un montant de 200€ (deux cent euros).

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorière pour information.

ARTICLE 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.
Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.
Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **13 JAN. 2025**

Doriane BECUE,
Maire de Tourcoing,



Accusé réception en Préfecture le : **13 JAN. 2025**

Publié sur le site Internet de la Ville le : **13 JAN. 2025**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2024_0383

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 13/01/2025

Objet : Convention de mise à disposition de la Maison Folie Hospice d'Havré pour le tournage de l'oeuvre
"Comme elle"

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 13/01/2025

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCAJI_D2024_0383 - D_cision Convention de mise _ disposition de la Maisn de Folie Hospice d_Havr_ pour le tournage de Corr

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20250113-DAJI_D2024_0383-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 13/01/2025

